



# Contrat de formation « Professionnaliser mon cabinet »



OFERE  
Célia CHEYNEL  
Graphopédagogue  
Formatrice

La Cabane  
8 D rue Franz Heller  
35700 RENNES

06 81 07 24 24

[formation@bougetaplume.fr](mailto:formation@bougetaplume.fr)

[bougetaplume.fr](http://bougetaplume.fr)  
[reeducation-ecriture.com](http://reeducation-ecriture.com)

organisme formateur  
53 35 09396 35



Raison sociale de l'organisme de formation : reeducation-ecriture.com  
Numéro de SIRET : 518 517 651 000 35

## Entre les soussignés :

- 1) Organisme de formation : OFERE représenté par Célia CHEYNEL
- 2) Nom, prénom, métier et adresse mail du cocontractant ci-après désigné le stagiaire :

.....  
.....

Est conclu un contrat de formation en application de l'article L6353-3 du Code du travail.

## Article 1er : objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « Professionnaliser mon cabinet »

## Article 2 : nature, programme et caractéristiques des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales prévue par l'article L6313-1 du Code du travail
- Elle a pour objectif de former les professionnels de la rééducation de l'écriture à l'utilisation d'un iPad dans leur pratique professionnelle
- A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation sera délivrée au stagiaire
- Sa durée est fixée à 2 journées, soit 12 heures
- Le programme de l'action de formation est téléchargeable sur le site.
- Dates : 20 et 21 juillet 2021

## Article 3 : niveau de connaissances préalables nécessaire

Une attestation de formation de graphopédagogue, graphothérapeute ou autre praticien de l'enfance est requise

## Article 4 : organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu en visio, avec des QCM
- Elle est organisée pour un effectif minimum de 16 stagiaires.



OFERE  
**Célia CHEYNEL**  
 Graphopédagogue  
 Formatrice

La Cabane  
 8 D rue Franz Heller  
 35700 RENNES

06 81 07 24 24

[formation@bougetaplume.fr](mailto:formation@bougetaplume.fr)

[bougetaplume.fr](http://bougetaplume.fr)  
[reeducation-ecriture.com](http://reeducation-ecriture.com)

organisme formateur  
 53 35 09396 35



*Bouge ta plume* 

**Article 5 : délai de rétractation**

A compter de la date de signature du présent contrat, le signataire a un délai de sept jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

**Article 6 : dispositions financières**

- Le prix de l'action de formation est fixé à 290 euros ou 370 euros si prise en charge par un organisme de formation

- Le stagiaire s'engage à verser :

La totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- un acompte de 90 € via Weezvent

- le complément de 200 € par chèque accompagné du contrat de formation papier à l'adresse : Célia CHEYNEL - La Cabane 8D Rue Franz HELLER - 35700 RENNES

**Article 7 : interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un motif de force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : *L'intégralité des sommes versées par le stagiaires seront remboursées par l'organisme de formation.*

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié selon les modalités financières suivantes :

*Le versement reste acquis à l'organisme de formation.*

**Article 8 : cas de différend**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Rennes sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en double exemplaire,

à....., le...../...../.....

**Pour le stagiaire**  
**(nom et qualité du signataire)**  
 Signature

**Pour l'organisme de formation**  
 Célia CHEYNEL



Document à renvoyer signé à  
 Célia CHEYNEL,  
 La Cabane - 8 D rue Franz HELLER - 35700 RENNES